

Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes
104 boulevard Georges Clemenceau
35200 Rennes

Conseil d'administration

Réunion du mardi 6 février 2024

Synthèse

Membres du Conseil d'Administration présents :

Membres de droit (EPCI) :

M. Olivier DEHAESE Président de l'ALEC du Pays de Rennes, Rennes Métropole

Communes du Pays de Rennes :

Mme Claire BRIDEL	Liffré – Adjointe déléguée, développement durable
M. Erwan DETOC-LE LARDIC	La Chapelle Thouarault – Conseiller délégué à la gestion des bâtiments et au suivi des chantiers
M. Jean-Luc DUBOIS	Langouët - Maire
M. Sébastien GIRARD	Vern sur Seiche – Conseiller municipal délégué à la transition énergétique et à la rénovation énergétiques des bâtiments
Mme Marine KECHID	La Mézière – Conseillère développement durable
M. Fabrice MATHOULIN	Chantepie – Adjoint à la transition écologique et au patrimoine
Mme Gaëlle PIERRE	Bruz – Adjointe en charge de la transition écologique et de l'implication citoyenne
Mme Aurélie QUEMENER	Vezein le Coquet – Adjointe en charge du développement solidaire et durable
Mme Anne-Hélène TUAL	Acigné - Conseillère élue déléguée, en charge des transports mobilité et transition énergétique

Acteurs publics :

M. Gilles DREUSLIN Pays de Rennes – Vice-président référent de la commission « transitions »

Acteurs privés :

Mme Marie MORANTIN	CAPEB – Conseillère technique et économique
M. David COLIN	GRDF – Délégué Territorial Ille et Vilaine
M. Nicolas JOFFREAU	ENEDIS – Interlocuteur privilégié Rennes Métropole

Conseil d'Administration du 6 février 2024

Mme Lauriane RAT-TUDAL ENGIE Solutions

Membres du Conseil d'Administration excusés :

Membres Fondateurs :

M. Pierre JANNIN Ville de Rennes – Conseiller municipal délégué au numérique et à l'innovation
M. Renaud MICHEL ADEME – représentant le Directeur régional

Communes du Pays de Rennes :

Mme Karine CHATEL Saint-Armel – Adjointe, élue référente mobilité, énergie et recyclage
Mme Annick MONNIER Miniac-sous-Bécherel – Conseillère à la transition écologique

Membres de droit (EPCI) :

Mme Sylvie PRETOT-TILLMANN Liffré Cormier Communauté – Vice-président en charge des transitions
écologiques et du PCAET

Acteurs privés :

M. Aurélien BERTIN Valoen – Consultant énergie

Membres du Conseil d'Administration absents

Communes du Pays de Rennes :

M. Jean-Paul VUICHARD Laillé – Adjoint de la commission développement durable (parti en cours de
séance, après le vote du budget prévisionnel)

Membres de droit (EPCI) :

M. Claude JAOUEN Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné - Président
Melaine MORIN Pays de Chateaugiron Communauté - Vice-président en charge de
l'environnement et des Mobilités

Acteurs publics :

Jean-Claude BELINE SDE 35
Ludovic BROSSARD CEBR

Invités, non membres du conseil d'administration, présents :

M. Olivier CHOLLET Cabinet GEIREC – expertise comptable de l'ALEC - Associé
Mme Fabienne ABBOUD Responsable du pôle administratif de l'ALEC
Mme Claire LE GENTIL Directrice de l'ALEC
M. Geoffrey LE PAGE Chargé de communication et de sensibilisation – ALEC
M. Olivier ROCHE Responsable du pôle collectivités et responsable financier de l'ALEC

Mme Karine CHATEL a donné pouvoir à Mme Marie MORANTIN.

Début de la séance : 18h00

Rappel de l'ordre du jour

- Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 7 novembre 2023
- Point d'étape sur le projet « Sortir du cadre »
- Présentation et échanges sur le budget prévisionnel 2024
- Questions diverses

Olivier DEHAESE démarre la réunion en remerciant les participants de leur présence.

Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 7 novembre 2023

Olivier DEHAESE soumet le compte-rendu au vote.

Vote : adopté à l'unanimité

Point d'étape sur le projet « Sortir du cadre »

Claire LE GENTIL commence par expliquer pourquoi on a choisi de faire un point sur ce projet en CA. Il s'agit d'un projet d'un nouvel ordre où l'ALEC se positionne sur les fondements de l'accompagnement. Il s'agit d'écouter et de comprendre les aspirations d'un public peu étudié, pour ensuite pouvoir le faire bouger et peut-être aussi bouger avec lui.

Cette étude a pour objectif de dessiner ensemble un avenir qui soit compatible avec les limites planétaires et leurs aspirations et d'essayer de diffuser cette voie de changement dans la société.

L'objet de cette présentation en Conseil d'Administration est de porter le projet à la connaissance des administrateurs afin qu'ils aient en tête de manière un peu concrète ce nouveau mode de positionnement possible pour l'ALEC. Cela pourra être utile pour travailler ensemble sur notre projet associatif et pour nous aider à aller chercher des financements.

Claire LE GENTIL passe la parole à Geoffrey LE PAGE, chargé de communication et de sensibilisation qui porte et prend part au projet avec Marjorie DUCHENE, responsable du pôle communication-sensibilisation.

Ce travail est né de la réflexion sur l'après écogestes et de la volonté de parvenir à toucher un des publics qu'on ne voit jamais dans nos animations : les étudiants, les retraités, les carbone-contraints, les cadres supérieurs qui travaillent dans les secteurs économiques qui ne sont pas en lien avec les transitions. En l'occurrence, nous avons choisi de travailler avec les catégories socio professionnelles les plus élevées, qui sont celles qui ont l'impact carbone le plus élevé et aussi un pouvoir d'influence fort sur la société.

L'idée est de comprendre pourquoi nous vivons dans l'ébriété énergétique tout en sortant du discours de l'injonction.

La mise en récit et le travail sur les imaginaires, qui ont le vent en poupe, se prêtent à un travail de réflexion sur la proposition d'une alternative désirable de société.

Conseil d'Administration du 6 février 2024

Au-delà de ce travail, l'objectif sera de produire des récits et de propager ce qui en ressort.

L'ALEC s'est attaché les services de Sylvie Courcelle-Labrousse, sociologue et formatrice, et de Mathilde Guyard, facilitatrice en transition écologique et accompagnement au changement.



La méthode

LE MÉTHODE : PARTICIPATIVE, ITÉRATIVE ET ÉVOLUTIVE !



MÉTHODE « AGILE » : CHAQUE ÉTAPE PEUT ÊTRE ADAPTÉE EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DU PROJET ET NOURRIR LA MISE EN ŒUVRE DE LA SUIVANTE !



Les phases en détail

- ❖ Étude socio-anthropologique =
 - Etude documentaire pour caractériser le profil des CSP+, notamment en partant d'une étude de l'Audiar réalisée pour le projet,
 - Formation-action à la construction d'un panel et à la passation d'entretiens semi-directifs,
 - Recrutement des panelistes (13 en tout), conduite d'entretien, analyse,
- ❖ Rencontre du groupe autour d'un « afterwork » puis lancement d'ateliers.

Les panelistes ont apprécié se retrouver entre pairs et ont pu discuter des questions climatiques, sujet qu'ils ne peuvent pas tellement aborder dans leur cercle socio professionnel.

Vont suivre plusieurs ateliers autour des 9 limites planétaires, la théorie du Donut de Kate Raworth, des ateliers de réflexion prospective et un afterwork de clôture et de célébration en mai.

Cette phase de sensibilisation aux enjeux de transitions s'est adaptée à ce qui est ressorti des entretiens avec les panelistes (faiblesses, limites, craintes, conscience, etc).



Les livrables

Une monographie reprendra la veille documentaire, l'étude de l'Audiar, la retranscription des entretiens (tout en respectant l'anonymat des participants).

L'objectif est de pouvoir répliquer la méthode sur d'autres territoires, ou auprès d'autres publics.

Olivier DEHAESE fait un rapide tour des projets de mise en récit lancés sur le territoire de Rennes Métropole dans le but d'atteindre la neutralité carbone en 2050 : Le Récit Métropolitain dans le cadre de la révision du PCAET, Territoires Narratifs, la démarche de mobilisation via le Printemps Citoyen.



La suite

Une phase de création artistique et culturelle viendra transformer les résultats de ce projet en une ou des productions à l'attention du grand public. Il faudra trouver des financements pour cette phase mais avant cela, on cherche des financements pour boucler la 1ere phase. Quelques pistes de financement émergent : Lions Club, les fédérations des professions (ex : FPI pour l'immobilier).

Echanges sur le budget prévisionnel 2024 : charges, produits, enjeux économiques... on répond aux questions !

Claire LE GENTIL introduit la méthode proposée pour échanger autour du budget prévisionnel 2024. Les administrateurs se retrouvent par sous-groupes autour de Claire LE GENTIL, Fabienne ABBOUD et Olivier ROCHE pour les sujets suivants : produits, charges et questions transverses.

Ces échanges permettront aux membres du Conseil d'Administration de jouer leur rôle de manière fine dans les idées et inflexions qu'ils peuvent amener et dans la manière de représenter l'ALEC à l'extérieur.

On relèvera les remarques et questions exposées ci-dessous.



les charges

CHARGES - BUDGET PREVISIONNEL 2024	BUDGET PREVISIONNEL 2024	BUDGET PREVISIONNEL 2023	Evolution 2024/2023
Eau / Electricité / Fournitures	9 785 €	8 500 €	15%
Locaux	108 589 €	102 600 €	6%
Véhicules	7 725 €	7 500 €	3%
Matériel (Location, entretien)	5 030 €	5 000 €	1%
Assurances	4 390 €	3 300 €	33%
Documentation	1 300 €	1 400 €	-7%
Honoraires	46 000 €	35 420 €	30%
Publicité	1 650 €	1 500 €	10%
Mission / Réception	22 020 €	17 520 €	26%
Informatique et moyens de communication	14 120 €	14 300 €	-1%
Autres charges	34 705 €	33 000 €	5%
Programmes	35 356 €	36 000 €	-2%
Impôts taxes et versements assimilés	90 115 €	83 600 €	8%
Charges de personnel	1 368 981 €	1 297 700 €	5%
Dotation aux amortissements	24 204 €	25 200 €	-4%
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 000 €	2 000 €	0%
Autres charges	4 100 €	4 100 €	0%
TOTAL DES CHARGES 2023	1 780 069 €	1 678 640 €	6%

- Les charges de personnel représentent 77 % des charges. Les charges liées aux locaux sont le deuxième poste de dépenses (6 % des charges) suivies de près par les impôts et taxes (5 %).
- Les charges sont contraintes. Réflexion sur le flex office et la mutualisation des locaux pour gagner en confort et en surfaces à louer.
- Augmentation significative des charges de « Mission/ réception » en raison de la participation aux Rencontres Inter-ALEC bretonnes en juin 2024 (une année sur 2).



Les produits

	PRODUITS - BUDGET PREVISIONNEL 2024	BUDGET PREVISIONNEL 2024	BUDGET PREVISIONNEL 2023	Evolution 2024/2023
PRESTATIONS DE SERVICES AVEC TVA	TOTAL PRESTATIONS DE SERVICES AVEC TVA			
	FORMATION	5 000 €	2 400 €	108%
	PRESTATIONS DE SERVICES	109 600 €	100 600 €	9%
	ACCOMPAGNEMENT DE ZAC	40 200 €	76 700 €	-48%
	CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE	9 800 €	5 500 €	78%
	TOTAL PRESTATIONS DE SERVICES AVEC TVA	164 600 €	185 200 €	-11%
SUBVENTIONS ET PROGRAMMES (MONTANTS NETS DE TAXES)	SUBVENTIONS ET PROGRAMMES (MONTANTS NETS DE TAXES)			
	COM COM DU VAL D'ILLE - AUBIGNE	29 100 €	27 500 €	6%
	LIFFRE CORMIER COMMUNAUTE	57 800 €	49 950 €	16%
	RENNES METROPOLE	341 200 €	341 100 €	0%
	<i>Programme de travail 2024</i>	89 000 €		
	<i>PROGRAMME DE TRAVAIL écoTravo</i>	252 200 €		
	VILLE DE RENNES	44 000 €	44 000 €	0%
	<i>Subvention de fonctionnement</i>	11 000 €		
	<i>Programme de travail 2024</i>	33 000 €		
	PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE	10 000 €	1 100 €	809%
	ACTEE + Soutien à l'emploi CEP	20 475 €	- €	
	CONSEIL REGIONAL	257 000 €	289 500 €	-11%
	MISE EN RECIT - Projet "Sortir du Cadre"	14 152 €	- €	
	CLER - Mobilités durables	23 000 €	- €	
	PAYS DE RENNES - Commerces	9 700 €	3 300 €	194%
	ADEME	63 900 €	78 000 €	-18%
	SDE35	156 500 €	135 000 €	16%
	<i>Subvention de fonctionnement</i>	18 000 €		
	<i>Territorialisation du fonds chaleur</i>	112 500 €		
	<i>Programme de travail 2024</i>	26 000 €		
	Partenariats Communes	12 900 €	5 500 €	135%
	BREIZH ALEC	10 100 €	14 500 €	-30%
	ENEDIS	5 700 €	5 500 €	4%
GRDF	- €	1 000 €	-100%	
TOTAL SUBVENTIONS ET PROGRAMMES	1 055 527 €	1 024 550 €	3%	
ADHESIONS	ADHESIONS			
	COTISATIONS COMMUNES	428 300 €	370 700 €	16%
	COTISATIONS ALEC	96 000 €	95 000 €	1%
	TOTAL ADHESIONS	524 300 €	465 700 €	13%
	AUTRES PRODUITS	37 000 €	8 000 €	363%
	TOTAL PRODUITS	1 781 427 €	1 683 450 €	6%
	RESULTAT PREVISIONNEL	1 358 €		

		Part du budget
TOTAL PRESTATIONS DE SERVICES AVEC TVA	164 600 €	9%
TOTAL SUBVENTIONS ET PROGRAMMES	1 055 527 €	59%
Subventions de fonctionnement	29 000 €	3%
Subventions d'objectifs	1 026 527 €	97%
TOTAL ADHESIONS	524 300 €	29%
AUTRES PRODUITS	37 000 €	2%
TOTAL PRODUITS	1 781 427 €	100%
RESULTAT PREVISIONNEL	1 358 €	0,08%

- Produits assez stables
- Évolutions 2024 : de nouvelles subventions sur des missions spécifique telles que des réponses à des appels à projets
- Budget construit de façon prudente
- Maintien des subventions des EPCI à un même niveau que l'an passé
- Les inconnues identifiées : écoTravo et l'accompagnement des ZAC qui va devoir se réorienter vers de l'accompagnement au renouvellement urbain au vu du contexte économique et de la loi ZAN qui freinent tous les deux la construction neuve en extension urbaine
- On distingue les subventions de fonctionnement (SDE 35 et Ville de Rennes) qui sont versées à l'ALEC de manière générale et les subventions d'objectifs, fléchées sur des actions précises qui intéressent nos partenaires.
- Deux pistes sont évoquées par Marine KECHID et Jean-Luc DUBOIS pour trouver des financements sur le renouvellement urbain :
 - Programme Petites villes de demain de la CCVIA
 - Villages d'avenir pour les petites communes



Les questions transverses

- Echanges sur l'évolution du nombre de salariés à l'ALEC et information sur le recrutement d'une économe de flux dans le pôle collectivités à compter de mi-février pour renforcer le pôle et répondre aux besoins de missions des nouvelles communes adhérentes au CEP,
- Échanges sur le flex office,
- Echanges sur les futurs locaux et interrogation sur le fait de repartir sur une location pour les futurs locaux plutôt qu'un investissement. Différentes pistes pour nos futurs locaux :
 - Chercher du foncier sur le Blosne en en parlant à l'élu de quartier
 - Solliciter les bailleurs sociaux
 - Privilégier un BRS (Bail Réel Solidaire)
- Echanges sur les nouvelles communes CEP,
- Echange sur les recherches de mécénat.



Résultat prévisionnel 2024

RESULTAT PREVISIONNEL	1 358 €	0,08%
-----------------------	---------	-------

Budget à l'équilibre.

Résultat sur l'épaisseur du trait !

Vigilance, notamment sur le fonds de roulement qui diminue légèrement ces derniers temps et qu'il serait souhaitable d'augmenter au vu de l'augmentation de notre budget.

En ce moment : trésorerie à 400 000 € alors qu'il nous faudrait idéalement un fonds de roulement de 6 mois soit 900 000 €.

Conclusion

Prochains rendez-vous :

Conseil d'Administration : 21 mai 2024

Assemblée Générale : 18 juin 2024

À venir : un travail avec le CA sur le projet associatif

Fin de la réunion à 20h00.

Olivier DEHAESE
Président de l'ALEC du Pays de Rennes